

Maître d'hôtel dans un centre de soins il devient **électricien**



Jean, 34 ans, a un parcours professionnel entièrement réalisé dans le même secteur d'activité, la restauration. En 2006, il décide de se reconverter dans le bâtiment. Récit...



Cette fiche est le témoignage d'un salarié ayant effectué un Congé Individuel de Formation. Elle concourt à illustrer les différentes étapes d'un parcours, les difficultés et les choix effectués.

Jean est serveur dans différents établissements depuis 1989. En 1994, il intègre un établissement de soins où il évolue d'un poste de serveur à celui d'assistant maître d'hôtel.

En 2004, 3 éléments l'encouragent à réfléchir à un projet de reconversion :

- le fait de devenir père et la difficulté à concilier ses horaires de travail avec une organisation familiale modifiée,
- le constat d'avoir fait le tour de son métier,
- la découverte d'un intérêt pour des activités manuelles liées au bâtiment.

Devenir électricien...

Le fait de réaliser la rénovation de sa maison lui permet de se rendre compte de son goût et de sa capacité à réaliser des travaux liés au bâtiment. Il découvre la menuiserie, l'électricité et la peinture.

La maturation de son projet et de son désir de changement lui prend environ une année avant d'engager des démarches de mise en place d'une formation.



LE PARCOURS DE JEAN

1989	BEP Hôtellerie
1989-1994	Serveur (multiples CDD)
1994	Serveur en thalassothérapie (CDI)
2007	Formation Électricien
2009	Électricien (CDI)

En 2005, il participe à un atelier projet avec le Fongecif où il fait part d'un projet plutôt orienté vers la menuiserie. À cette occasion, il se rend compte :

- qu'il n'est pas seul à vouloir changer,
- qu'il y a une nécessité à préparer son projet en apportant des éléments permettant de rassurer sur le degré de maturité de son choix,
- que l'obtention d'un financement n'est pas totalement assurée.

Dans sa situation, la relation avec le conseiller se crée dans un climat de confiance et de disponibilité qui lui permet de trouver les éléments de réassurance nécessaires afin de continuer sa démarche en autonomie :

- accompagnement à la démarche d'enquête,
- accompagnement à la mise en relation avec l'organisme de formation,
- accompagnement à la formalisation d'une demande de financement notamment en restituant les points clés d'un argumentaire.

Suite à cet atelier, il rencontre plusieurs professionnels dans le domaine du bâtiment et appréhende mieux la réalité des métiers et les perspectives d'emploi.

En 2006, il contacte le conseiller du Fongecif pour échanger sur ses rencontres et sur ses démarches auprès des entreprises. Il écarte sa première idée et arrête son choix sur le métier d'électricien.

Il poursuit sa réflexion et recontacte le conseiller concernant la présentation de son projet dans le dossier de demande de prise en charge du CIF.

Il s'inscrit auprès de l'AFPA pour suivre une formation d'électricien et obtient le financement de cette formation.

Après sa formation, il est embauché dans une entreprise d'électricité générale de la région.